



RÉORGANISATION DE LA CDE DE VAL-ALAIN : UNE STRATÉGIE POUR L'AVENIR !

La Corporation de développement économique et la municipalité de Val-Alain souhaitent vous informer qu'elles ont entamé une **démarche commune de restructuration** de la corporation au cours des derniers mois. Depuis l'automne dernier, le Centre local de développement de Lotbinière (CLD) nous accompagne afin de **solidifier notre mission qui est de promouvoir, favoriser et stimuler le développement économique et social de la Municipalité de Val-Alain.**

Le point de départ de cette réorganisation est la décision, du conseil et de l'administration municipale, de **se doter d'une planification stratégique à long terme** pour les années futures. Il nous a été fortement recommandé que la réalisation de ce plan de développement se fasse par la CDE de Val-Alain compte tenu de la nature de sa mission. Pour ce faire, nous devons procéder à quelques changements majeurs qui, au final, permettront à la CDE d'assurer son réel rôle dans la municipalité et surtout, de contribuer au développement de la municipalité.

Qu'est-ce qu'une corporation de développement municipale et quels mandats doit-elle réaliser? Visitez le site de la municipalité à l'onglet Corporation de développement économique pour consulter un article à ce sujet ou faite le : <http://val-alain.com/la-municipalite/corporation-de-developpement-economique/>

Parmi les **travaux qui doivent être entrepris**, il faut harmoniser nos règlements généraux et notre cadre juridique, revoir la composition du conseil d'administration afin de le rendre plus représentatif de la population de Val-Alain, solidifier le lien de communication entre la municipalité et le CDE, identifier les mandats officiels qui doivent être assumé par une CDE municipale ainsi qu'inclure et informer la population. Il faut mentionner que **plusieurs autres municipalités du territoire ont procédé à cette restructuration**, avec l'aide du CLD, ou sont en cours de réalisation de ce processus, tout comme nous.

Il a été soulevé à quelques reprises le manque de communication entre la CDE et la population en plus du manque d'inclusion des citoyens. Sachez que nous travaillons d'arrache-pied à améliorer cet aspect mais nous devons respecter l'ordre des étapes et réaliser certaines tâches avant de pouvoir vous rencontrer et vous présenter les résultats. C'est pourquoi nous prévoyons accueillir l'ensemble de la population lors de notre **assemblée générale annuelle qui se déroulera au centre communautaire de Val-Alain à la fin du mois d'avril**. Nous vous ferons parvenir tous les détails de cette soirée que nous sommes en train de planifier dans les prochaines semaines.

Nous pouvons déjà annoncer que dorénavant, chaque citoyen et toute personne ayant un intérêt dans le développement de la municipalité de Val-Alain pourra être actif au sein de la corporation en **devenant membre gratuitement**. Ce statut de membre accordera le droit de s'impliquer dans les comités de projets et de voter lors de l'assemblée générale annuelle. De plus, le prochain **conseil d'administration** de la CDE sera composé de gens provenant de tous horizons de la municipalité avec des postes sectoriels. Les détails sont disponibles sur le site internet de la municipalité

La démarche actuellement en cours de réalisation est très positive pour l'ensemble des citoyens, entreprises, services de proximité et l'administration municipale. Elle augmentera le sentiment d'appartenance, la fierté, engendra la réalisation de projets structurants et la mobilisation citoyenne.

***Jean-Jacques Stark, président, au nom de la CDE de Val-Alain
Renald Grondin, maire de Val-Alain.***